

DOCUMENT EXTERNE
Londres, août 1996

BURUNDI

Les dirigeants changent
mais les atteintes aux droits de l'homme continuent avec la même intensité

Les dirigeants changent mais les atteintes aux droits de l'h

omme

continuent avec la même intensité

Amnesty International est préoccupée par le fait que les responsables de l'armée burundaise font preuve depuis de nombreuses années, et surtout depuis octobre 1993, de mépris pour la vie humaine. Bien que le major Pierre Buyoya, nouveau dirigeant militaire, ait annoncé peu après sa prise de pouvoir, le 25 juillet 1996, qu'il voulait mettre un terme au génocide au Burundi, l'ampleur des massacres commis par les forces gouvernementales et par les groupes armés n'a pas diminué.

Des violations des droits de l'homme sont perpétrées depuis longtemps
par l'armée burundaise

Les forces armées burundaises, dominées par les membres de l'ethnie tutsi, ont massacré depuis trente ans plusieurs centaines de milliers de civils non armés appartenant pour la plupart à l'ethnie majoritaire hutu. Après la première prise de pouvoir du major Buyoya, à la faveur d'un coup d'État en septembre 1987, les forces gouvernementales ont massacré des milliers de civils – 5 000 d'après le gouvernement, jusqu'à 20 000 selon d'autres sources – dans le nord du pays, en août 1988. Des Hutu éduqués qui avaient attribué la responsabilité de ces tueries aux forces gouvernementales et avaient réclaté l'ouverture d'une enquête indépendante ont été emprisonnés pendant plusieurs mois et soumis à des tortures et à d'autres formes de traitements cruels, inhumains et dégradants. Au moins 1 000 autres personnes ont été massacrées à la fin de 1991 dans les provinces de Bujumbura et de Bubanza.

Le gouvernement burundais n'a pas tenu compte des appels lancés par Amnesty International et par d'autres groupes de défense des droits de l'homme et réclamant l'ouverture d'enquêtes indépendantes et impartiales sur ces massacres que les autorités imputaient dans la plupart des cas à des rebelles hutu. À la fin de 1991 et au début de 1992, plusieurs centaines de Hutu ont été incarcérés et nombre d'entre eux ont été maltraités. Certains, reconnus coupables de participation à des massacres de Tutsi, ont été condamnés à la peine de mort ou à la détention à perpétuité ainsi qu'à d'autres peines d'emprisonnement à l'issue de procès inéquitables qui se sont déroulés devant des tribunaux dominés par les Tutsi.

Informations sur les massacres commis depuis le coup d'État

Des sources dignes de foi au Burundi ont informé Amnesty International que les membres des forces de sécurité continuaient de se livrer à des exécutions extrajudiciaires et à d'autres violations des droits de l'homme, depuis le coup d'État, bien que le major Pierre Bugoya eut annoncé qu'il allait mettre un terme aux massacres. Les forces gouvernementales ont par ailleurs participé à des massacres de civils hutu commis par des Tutsi ou ont fermé les yeux sur de tels actes. C'est ainsi que le 24 juillet 1996, la population hutu de Kigabiro, Gahororo et Gasenyi, zones de la commune de Mbugu (province de Muramvya), a été encerclée par des militaires déployés en quatre colonnes venues de Gasura, de Kiruhu, de Rutegama et de Mbugu. Selon des témoins oculaires, de nombreux villageois, qui avaient essayé de se cacher dans la brousse, ont été brûlés vifs. Les soldats ont tiré à la mitrailleuse sur les personnes venues le 25 juillet pour inhumer les victimes. Deux cents cadavres avaient été identifiés le 29 juillet, alors que certaines sources faisaient état de nouvelles attaques contre la population de Nyakararo perpétrées par des militaires venus de Kiganda et de Gashingwa. Le 25 juillet, des étudiants tutsi de l'Institut supérieur d'agriculture (ISA) de Gitage ont tué 30 de leurs camarades hutu. Pendant le massacre, l'établissement a été encerclé par des membres des forces de sécurité qui auraient intercepté les étudiants hutu qui tentaient de s'enfuir et les auraient tués. Certains des étudiants ont été brûlés avec tous leurs biens après avoir été enroulés dans leur matelas. Citons parmi les victimes de cette tuerie Fabien Bugana, Jean-Claude Ndayizigiyé, Léonidas Ntagizaniye, Marie-Rose Nshimirimana, Imelda Ntakigiruta, Désiré Sindagikengera, Mathilde Neahoruri et Valérie Nimbzsha. Dix autres étudiants ont "disparu".

Le 26 juillet, au moins 110 civils hutu non armés ont été tués par les forces gouvernementales à Carama, commune de Mutimbuzi, non loin de la capitale, Bujumbura. Un témoin oculaire a déclaré à l'Organisation que des soldats avaient encerclé le village et demandé à ceux qui ne participaient pas à la lutte contre les forces gouvernementales de sortir. Quelques-uns des habitants se sont dirigés vers les positions de l'armée, beaucoup ont hésité à le faire car il était déjà arrivé que des gens, qui étaient allés vers les militaires pour démontrer leur innocence, soient sommairement exécutés. Les soldats ont pénétré dans le village où ils ont tué, essentiellement à coups de baïonnette, bon nombre des habitants qui étaient restés sur place. Ceux qui ont tenté de s'enfuir ont été abattus à la mitrailleuse ou avec d'autres armes automatiques.

Dans la nuit du 26 juillet, des rebelles hutu ont attaqué une usine de café à Murumera, (province de Gitega). Cette action a été suivie de représailles exercées par les forces gouvernementales contre les civils de la région. Les soldats gouvernementaux ont encerclé les villages voisins de Gisarara et Gihamagara, situés sur la colline de Gisagara ; ils ont tué au moins 150 personnes et incendié de nombreuses habitations.

Dans la même nuit, deux lycéens hutu ont été tués par leurs condisciples tutsi à l'école secondaire de Rusengo (province de Rugigi). Des soldats et des élèves tutsi ont jeté des grenades dans le dortoir des élèves hutu de l'école secondaire de Rumonge (province de Bururi), tuant un lycéen et en blessant 12 autres. Le sous-directeur de l'école aurait refusé d'emmener les blessés à l'hôpital.

Également le 26 juillet, deux lycéens hutu ont été tués à l'école secondaire de Mabanda ; les élèves tutsi ont ordonné aux autres hutu de quitter l'école puisqu'ils avaient « repris le pouvoir ».

Le 25 juillet, des membres des forces armées ont sommairement exécuté au moins 18 personnes à Bugendana (province de Gitega). Au nombre des victimes figurait une institutrice prénommée Bernadette ainsi que sa belle-mère et deux autres personnes qui vivaient avec elle.

Depuis le 25 juillet 1996, au moins 100 personnes auraient été tuées par des soldats à Shumba et 26 à Kibogoye sur la colline de Bukye (province de Muramvya). Le 29 juillet, des témoins ont vu des maisons en flammes dans cette région à l'issue de raids menés par les forces gouvernementales.

Des informations parvenues depuis le 25 juillet ont fait état d'exécutions sommaires perpétrées par des militaires dans la commune de Mutimuzi, au nord de Bujumbura. Les arrestations massives de jeunes Hutu, qui ont lieu quotidiennement dans les quartiers de Rubiziri et de Mubone de Bujumbura, débouchent le plus souvent sur des exécutions extrajudiciaires. Au moins 60 cadavres sont restés sur la route de Muzinda jusqu'au 29 juillet ; ils ont ensuite été enlevés par des camions militaires.

Le 27 juillet, au moins sept personnes qui avaient, semble-t-il, été enlevées par des membres des forces de sécurité à Kangosha, non loin de Bujumbura, ont "disparu". On ignore tout de leur sort et il est probable qu'elles ont été tuées. Ces "disparus" auraient figuré sur une liste de personnes recherchés par les forces de sécurité. Amnesty International ignore les faits qui leur étaient reprochés.

Le 29 juillet, des soldats auraient tué un nombre indéterminé de personnes, dont des femmes et des enfants, à Giheta (province de Gitega). Ceux qui étaient trop faibles pour s'enfuir se sont noyés dans la rivière Ruvyironza toute proche. Parmi les victimes figuraient Rosata et Anne Cimpaye ainsi que Veronica Gishikaye et ses trois enfants. Le 30 juillet, l'Organisation a appris que les forces gouvernementales continuaient de tuer des Hutu à Mashitsi, non loin de Gitega.

Le 1^{er} août, les autorités militaires ont annoncé que les forces gouvernementales avaient tué un nombre non précisé de soldats hutu qui auraient déserté. Les victimes étaient d'anciens gardes du corps de membres du gouvernement précédent. Les circonstances de leur mort restent peu claires. Selon une source à Bujumbura, aucun déserteur n'a été tué mais les soldats qui les recherchaient ont tué un enseignant et ses trois enfants sur la colline de Nyambuye située à proximité du quartier de Kamenge à Bujumbura. Amnesty International est préoccupée par les informations faisant état de l'exécution extrajudiciaire de civils non armés et de déserteurs présumés, ces derniers ayant été tués à cause de leur loyauté envers les membres du gouvernement précédent.

Les membres

es des forces de sécurité continuent à bénéficier de l'impunité

Les responsables de l'armée qui ont cautionné les violations des droits de l'homme pendant des années, et notamment ces derniers mois, dirigent toujours les forces de sécurité. Nombre d'entre eux ont été impliqués dans la tentative de coup d'État d'octobre 1993 qui a déclenché une vague de massacres imputables tant à la population civile qu'aux troupes gouvernementales. Quelque 150 000 personnes, des civils pour la plupart, ont été tués depuis 1993. Une commission des Nations unies désignée en août 1995 pour enquêter sur l'assassinat de l'ancien président Melchior Ndadaye et sur les massacres qui ont suivi a conclu à la responsabilité de certains dirigeants de l'armée. Certains pensent que le coup d'État du 25 juillet est venu à point nommé pour empêcher la publication du rapport de la commission d'enquête et la comparution en justice des personnes mises en cause. Un tribunal militaire burundais avait considéré au début de l'année que les militaires arrêtés à la suite de la tentative de coup d'État d'octobre 1993 n'avaient à répondre d'aucune accusation ; ceux-ci ont

alors été remis en liberté. Plus de 6 000 civils, hutu pour la plupart, sont cependant toujours détenus pour les massacres commis après la tentative de coup d'État. Amnesty International prie les Nations unies de publier sans délai le rapport de la commission d'enquête et les recommandations de celle-ci afin que la communauté internationale prenne les mesures appropriées pour mettre un terme à l'impunité et aux atteintes aux droits de l'homme qui continuent d'alimenter la violence politique au Burundi.

L'appel d'Amnesty International en faveur de l'adoption de mesures destinées à mettre un terme aux massacres et aux autres violations des droits de l'homme

Amnesty International appelle toutes les parties au conflit et la communauté internationale à reconnaître que les atteintes persistantes aux droits de l'homme sont perpétrées à un niveau intolérable au Burundi. Ces agissements, et notamment les nombreuses exécutions extrajudiciaires imputables aux forces de sécurité, ont continué après le coup d'État du 25 juillet bien que le major Pierre Buyoya ait annoncé son intention de mettre un terme aux massacres.

Les dirigeants politiques et militaires de tous les camps devraient remplir leurs promesses de respecter les droits de l'homme. À titre de preuve de leur engagement en faveur de ces droits, ils devraient appeler publiquement leurs subordonnés à mettre un terme aux homicides de civils non armés, et empêcher les responsables présumés d'exercer des fonctions dans le cadre desquelles ils pourraient renouveler leurs agissements. Ils devraient faciliter l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur des massacres tels que ceux décrits plus haut et prendre des mesures pour déférer à la justice les responsables de tels agissements afin qu'ils soient jugés équitablement sans recourir à la peine de mort.

Les dirigeants burundais devraient mettre fin au rapatriement forcé de réfugiés rwandais, qui constitue un mépris flagrant du principe internationalement reconnu de non-refoulement. Les gouvernements étrangers, les médiateurs dans le conflit burundais et les organisations intergouvernementales comme l'Organisation de l'unité africaine (OUA) devraient veiller, lorsqu'ils traitent de la dernière crise au Burundi, à ce que la question des droits de l'homme soit prioritaire. Toute mesure visant à dénouer cette crise devrait être fondée sur une évaluation honnête et indépendante de la situation actuelle des droits de l'homme, sans être influencée par des considérations politiques à court terme. Les conclusions de la commission d'enquête des Nations unies sur l'assassinat du président Melchior Ndadaye et sur les tueries qui ont suivi devraient notamment être rendues publiques sans délai, de façon à révéler la vérité sur ces massacres dont les conséquences se font sentir jusqu'aujourd'hui, et à mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les auteurs de tels actes. Le fait pour les Nations unies de ne pas rendre public le rapport de la commission d'enquête équivaldrait à une collusion avec ceux qui, au Burundi, tentent de dissimuler leur rôle dans l'organisation ou l'accomplissement des violations massives des droits de l'homme ou qui les ont cautionnées. Une telle attitude de la part des Nations unies encouragerait en outre les responsables de tels agissements à commettre de nouvelles atteintes aux droits de l'homme.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Burundi: Leaders are changing, but human rights abuses continue unabated. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉF71 - août 1996. Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :